

“ Deux Acadiens sont venus ici, le mois de mars passé, pour avoir licence de chercher un missionnaire ; ils ont été absolument refusés. Tout paraît jusqu'à présent opposé, dans le gouvernement, à la pluralité des missionnaires catholiques ; et cette opposition vient toute de presbytériens et des gens de la Nouvelle-Angleterre. J'ai dit la messe, en cette ville, l'espace de trois mois l'hiver dernier, et subitement il m'a fallu chercher un trou à six milles de la ville, dans les bois [à Birch Cove], pour célébrer les dimanches. Je n'aurais pas eu ce trouble, si j'avais voulu fermer la porte du grenier [à] où je la disais avant, à tous les catholiques non Acadiens et Sauvages. C'est tout ce que je puis faire que de me maintenir ici. Même à l'égard des Acadiens, je ne suis que faiblement toléré ; les mariages m'ont été permis mais non comme conformes aux lois. Tant qu'il n'y aura que des catholiques dans les familles, tout ira bien.

“ Votre Grandeur jugera elle-même en voyant les gazettes de Boston, ce qui s'écrit contre moi. Toutes les honnêtes gens m'ont dit de mépriser et de laisser dire.

“ Le gouverneur continue de m'honorer de sa protection, ainsi que les principaux ; mais dans un gouvernement d'Amérique, les membres, et non la tête, commandent. Tous sont bien intentionnés pour la religion catholique, mais la populace est fanatique. Deux ministres presbytériens ont prêché publiquement contre moi ; j'ai été nommé dans les gazettes ; si l'on souffre, dit-on, que le roi mette un prêtre dans la Nouvelle-Ecosse, il faudra souffrir qu'il en mette un dans Boston. L'établissement d'un prêtre en la Nouvelle-Ecosse est la honte du présent règne : voilà le précis des objections. C'est un orage, Dieu le calmera. J'espère qu'il aura pitié d'un pauvre peuple qui ne demande autre chose que d'apprendre à le servir et à l'aimer.”

C'est pour les raisons ci-dessus que l'abbé Bailly fut obligé de quitter Halifax au mois de mai 1772.